

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mouila : elle trouve la mort chez son concubin

B.P. ITOUMBA M.
Mouila/Gabon

LES faits se sont déroulés dernièrement à Mouila, chef-lieu de la province de la Ngounié. Une femme, identifiée comme Line Esther Bignagni Moussodou, 37 ans, a trouvé la mort dans des conditions suspectes, en milieu de matinée, au domicile de son concubin, Landry Kondzi, au quartier Mukum na Buala, dans le premier arrondissement.

À ce qu'il semble, la famille de la défunte, qui réside au quartier Divindé, a appris la triste nouvelle avec beaucoup de retard. En effet, c'est l'oncle de la victime qui a reçu, longtemps après les faits, un appel téléphonique d'un

membre de la famille de Landry, l'informant de ce que sa nièce était internée au Centre hospitalier régional (CHRO) de Mouila. Ce dernier s'est rendu aussitôt sur les lieux pour s'enquérir de la situation. Y étant, à la place d'une malade hospitalisée, il a plutôt trouvé, à sa grande surprise, le corps sans vie de celle qu'ils appelaient affectueusement "Choupette". Sur ces entrefaites, il est retourné rapidement à Divindé pour informer le reste de la famille.

L'on apprendra par la suite que Line était chez son ami pour suivre un traitement. Mais, semble-t-il, les parents de la dame ignoraient tout de sa maladie : " Nous ne savions pas de quoi souffrait Choupette. Tout ce que nous savons, pour l'instant, c'est qu'elle



Photo : Felicien Ndongo

La ville de Mouila, où les faits se sont déroulés.

a rendu l'âme pendant que son compagnon se trouvait au marché pour acheter certains objets que le tradipraticien avait prescrits pour le traitement de la malade".

Quand Landry Kondzi est rentré du marché avec ses courses, il a été mis devant le fait accompli. Pris de panique et de peur, dit-on, le concubin effondré serait

allé déposer le corps sans vie de sa compagne au CHRO.

Une enquête a été ouverte pour déterminer la nature exacte de ce décès.

Ntounm : un présumé chef de bandits aux arrêts

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

THIERRY Essone Nkoghe, Gabonais âgé de 29 ans, a été arrêté le 25 octobre dernier par la brigade de gendarmerie de Ntounm. Il est soupçonné d'être le chef d'un groupe de jeunes voyous qui sème la terreur au village Akok, sur l'axe Ntounm-Cocobeach, dans le département du Komo-Mondah. Ses comparses, par contre, ont réussi à prendre la fuite.

On apprend d'une source autorisée que les membres du gang de Thierry Essone Nkoghe dictaient leur loi à Akok, sous l'effet de l'alcool et, probablement, d'autres substances. D'où des réactions violentes qu'ils manifestaient au moment d'opérer. "Ils terrorisaient régulièrement les populations du coin par diverses menaces et même des agressions physiques", selon les limiers, qui

les tiennent pour responsables "des actes de violence et voie de faits, trouble à l'ordre public et désordre en tout genre".

À la suite de quoi les forces de l'ordre se sont rendues sur place pour enquêter. Au regard de la gravité des faits portés à leur connaissance, les agents ont décidé de venir à la rescousse des populations qui n'en pouvaient plus, notamment les personnes âgées.

C'est ainsi qu'Essone Nkoghe a été interpellé, puis gardé à vue pour les besoins de l'enquête. Les limiers attendent de lui qu'il livre ses complices actuellement en fuite, à moins qu'il choisisse d'assumer seul.

Depuis la descente des forces de l'ordre, la quiétude est revenue à Akok. Les riverains espèrent qu'il en sera désormais ainsi. De leur côté, les gendarmes souhaitent une coopération des populations pour mieux les sécuriser.

Lambaréné : un infirmier meurt dans l'incendie de sa maison

ESAIÉ NDILOROU
Lambaréné/Gabon

UN homme, identifié comme Jean Aimé Mambimba, a succombé à ses graves blessures samedi 2 novembre 2019 dernier, au Centre hospitalier régional de Lambaréné. C'est-à-dire quelques jours après l'incendie qui a ravagé sa maison.

L'incendie en question s'est déclaré vers minuit, après le rétablissement de l'électricité restée coupée toute la journée dans une partie de la ville, suite à un délestage. Deux maisons à usage d'habitation ont alors pris feu, pendant que les occupants dormaient déjà profondément. C'est en tentant de circonscire le feu dans les deux habitations en proie aux flammes que quatre personnes, réveillées en sursaut,



Photo : Esaïe NDILOROU/L'Union

Les deux maisons ont été complètement consumées par le feu.

se sont brûlées, une au 3e degré et trois au premier degré. Les victimes, dont Jean Aimé Mambimba, ont été immédiatement conduites au Centre hospitalier régional de Lambaréné. Malheureusement, malgré les soins qui ont été administrés

par ses collègues à Mambimba - il servait dans cet hôpital comme infirmier -, celui-ci rendra l'âme quelques jours après le sinistre.

L'incendie a complètement ravagé les deux habitations et les victimes ont tout perdu.